

Revue du Nord. Histoire

Recommandations aux auteurs

ARTICLES

Les textes seront adressés par voie électronique exclusivement : revue-du-nord@univ-lille.fr

L'auteur mentionnera ses prénom et nom, institution(s) de rattachement, courriel et adresse postale.

L'auteur remettra son article, pouvant compter jusqu'à 80 000 caractères, notes et espaces compris, au format électronique .docx

Les articles seront rédigés en français ou en anglais.

Les articles seront structurés par l'introduction de titres et, si nécessaire, de sous-titres.

Dans la mesure du possible, les paragraphes de moins de 5 lignes seront évités.

Les articles sont examinés lors des comités réunis trois fois par an.

Les articles acceptés pour parution font l'objet d'un contrat entre l'auteur et la *Revue du Nord*.

Des épreuves sont adressées à une seule reprise aux auteurs pour relecture. Les épreuves corrigées sont à retourner sous trois semaines.

L'auteur remettra son article accompagné d'un **résumé rédigé en français et en anglais** (avec une traduction du **titre** de l'article) comptant chacun environ 1 000 caractères, espaces compris et de **cinq à dix mots-clefs en français et en anglais**.

Les résumés et mots-clefs seront placés en début d'article.

ÉLÉMENTS GRAPHIQUES DES ARTICLES

Chaque élément graphique sera fourni séparément ; les emplacements souhaités seront signalés dans le corps du texte.

- **Images** : formats .tiff, ou .jpeg ; résolution de 300 ppp minimum à la taille d'impression réelle.
- **Graphiques** : formats natifs .xls ou .ai
- **Tableaux** : formats .docx ou .xls

Les intitulés et légendes ne seront pas intégrés aux éléments graphiques mais listés à la fin de l'article ou dans un fichier séparé.

Pour les illustrations provenant d'un ouvrage, la **référence complète** doit être mentionnée ; pour les œuvres d'art : mentionner le nom de l'auteur, le titre, la date d'exécution, la technique, les dimensions, le lieu de conservation, le copyright.

L'auteur veillera à fournir, chaque fois que nécessaire, une **autorisation écrite de reproduction** des éléments graphiques, délivrée par le(s) détenteur(s) des droits.

Il revient à l'auteur de s'acquitter des éventuels **droits de reproduction**. Bien noter que l'auteur de photographies (de monument, d'œuvre d'art), de numérisations (documents), par exemple, n'est

pas l'unique détenteur du droit de reproduction ; il revient à cet auteur d'obtenir une autorisation de reproduction auprès des ayant droit (propriétaire d'une œuvre, auteur, éditeur) selon les cas.

AUTRES RUBRIQUES

Documents

Travaux et recherches : autour de 15 000 et pas plus de 20 000 caractères, espaces compris ; comptes rendus de colloques : autour de 10 000 et pas plus 15 000 caractères, espaces compris.

Soutenances : thèses de doctorat (entre 5 000 et 10 000 caractères, espaces compris) et HDR (autour de 10 000 et pas plus 15 000 caractères, espaces compris).

Comptes rendus : autour de 5 000 caractères, espaces compris.

- Les ouvrages seront présentés selon les normes présentés *infra*. On précisera toutefois le ou les prénoms de l'auteur ainsi que le nombre de pages du livre.

Conventions typographiques

Les capitales sont accentuées dans les contributions en langue française.

Les **chiffres romains** sont rédigés :

- en grandes capitales pour les rangs de personnes ou de régimes : Louis IX, IV^e République ;
- en petites capitales pour les numéros de siècles : XVIII^e siècle ; et les paginations données en chiffres romains.

Les **crochets** [...] sont utilisés pour signaler une intervention de l'auteur ou bien dans le cas de parenthèses enchâssées : (xxx [xxx] xxx).

Les **espaces insécables** (Macintosh : [Alt]+[Barre d'espace] ; PC : [Maj temp.]+[Ctrl]+[Barre d'espace]) sont insérées :

- dans les contributions en français, avant les signes doubles de ponctuation (: ; ? !) ;
- après les abréviations telles que n^o, p., col., etc. ;
- entre le rang d'une personne et son nom (Louis XIV) ;
- entre le numéro d'un siècle et le terme siècle (XII^e siècle) ;
- entre l'initial du prénom et le nom (J. Dhondt) ;
- entre le numéro du jour et le mois (16 janvier).

Les guillemets utilisés sont en fonction de la langue :

- français : « xxx » et « xxx "xxx" xxx » ou « xxx 'xxx' xxx »
- anglais : "xxx"

Les caractères italiques sont utilisés pour les titres d'ouvrages et les mots en latin.

Les expressions et citations en langues vernaculaires anciennes et dans les langues contemporaines sont placées entre guillemets.

Les nombres sont rédigés en chiffres lorsqu'ils indiquent une date (le 8 janvier), un âge (il mourut à l'âge de 40 ans), une unité de mesure (3 kilomètres), une somme (10 000 francs) ou lorsqu'ils intègrent une série (5 manuscrits, 10 éditions, 2 reprints).

Les prénoms de personnes et d'auteurs sont donnés en entier dans le texte.

Les appels de notes sont placés avant le dernier signe de ponctuation et, le cas échéant, après le guillemet fermant.

Les notes figurent en bas de page avec numérotation continue.

Conventions bibliographiques

Les noms de lieu d'édition sont donnés en français selon l'usage le plus courant à l'heure actuelle : Londres, Leide, Mayence, mais Göttingen (et non Goettingue).

Dans le cas de lieux d'édition multiples, ceux-ci sont séparés par une barre oblique : Paris/Bruxelles

Les initiales de prénoms d'auteur sont données jusqu'à la première voyelle : P. (pour Paul) ; Ch. (pour Charlotte) ; Chr. (pour Christian).

Dans les notes :

- Lors de la répétition d'une citation, l'expression employée est toujours *op. cit.* (= *opus citatum*) quelque soit la nature de la référence (article, monographie, édition).
- Si une référence se trouve citée une seconde fois, utiliser *ibid.* (= *ibidem*).
- Si un auteur ou plusieurs auteurs se trouvent cités une seconde fois, utiliser *id.* (= *idem*), *ead.* (= *eadem*) ou *eid.* (= *eidem*).

ARTICLES DANS UNE REVUE

La pagination complète d'un article est toujours précisée et non les seules pages auxquelles le lecteur est renvoyé.

Référence complète :

- Initiales du/des Prénom(s) Nom(s), « Titre de l'article », *Intitulé de la revue*, t. ***, n° ** (si nécessaire), *** (=année de parution), p. ***-***, à la p. *** (ou aux p. ***-***).
- Ex. **Ph. Guignet**, « **Un temps fort de la vie collective de l'Université de Lille : le discours de Gaston Berger au Congrès national des sociétés savantes**, *Revue du Nord*, t. 83, n° 341, 2001, p. 577-586, à la p. 580.

Référence abrégée :

- Initiale du/des Prénom(s) Nom(s), « Titre abrégé », *op. cit.*, p. ***.
- Ex. **Ph. Guignet**, « **Un temps fort de la vie collective** », *op. cit.*, p. 583-584.

CONTRIBUTION DANS UN OUVRAGE COLLECTIF

La pagination complète d'une contribution est toujours précisée et non les seules pages auxquelles le lecteur est renvoyé.

Référence complète :

- Initiales du/des Prénom(s) Nom(s), « Titre de la contribution », dans *Intitulé de l'ouvrage*, éd./dir./coord. Initiales du/des Prénom(s) Nom(s), Ville(s) d'édition, Éditeur, *** (= année de parution) (Intitulé de la collection, ***), p. ***-***, à la p. *** (ou aux p. ***-***).
- Ex. **St. Lebecq**, « **The role of the monasteries in the systems of production and exchange of the frankish world between the seventh and the beginning of the ninth centuries** », dans *The Long Eighth Century*, dir. I. Lyse Hansen et Chr. Wickham, Leyde/Boston/Cologne, Brill, 2000 (The Transformation of the Roman World, 11), p. 121-148, aux p. 123-130.

Référence abrégée :

- Initiale du/des Prénom(s) Nom(s), « Titre abrégé », *op. cit.*, p. ***.
- Ex. **St. Lebecq**, « **The role of the monasteries** », *op. cit.*, p. 125-128.

MONOGRAPHIES

Référence complète :

- Initiale du/des Prénom(s) Nom(s), Titre de l'ouvrage, ** vol., Ville d'édition, Éditeur, *** (= année de parution (Intitulé de la collection, **), t. ***, p. ***).
- Ex. **B. Delmaire**, *Le diocèse d'Arras de 1093 au milieu du XIV^e siècle. Recherches sur la vie religieuse dans le Nord de la France au Moyen Âge*, Arras, Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais, 1994 (Mémoires de la Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais, 21), 2 vol. t. II, p. 53.

Référence abrégée :

- Initiale du/des Prénom(s) Nom(s), *Titre abrégé*, *op. cit.*, t. **, p. ***.
- Ex. **B. Delmaire**, *Le diocèse d'Arras*, *op. cit.*, t. II, p. 34.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES

Il est inutile de citer les références électroniques de revues ayant connu d'abord une publication papier avant d'être mises en ligne sur des portails.

Pour les publications exclusivement électroniques :

- Initiale du/des Prénom(s) Nom(s), « Titre de l'article », dans *Titre de l'ouvrage collectif*, Ville d'édition, institution éditrice, *** (= date de publication) [en ligne]. URL (*** = date de consultation). DOI.
- Ex. **I. N. Wood**, « Mission auprès des païens et travail pastoral : le vocabulaire de la conversion (Europe du nord, VII^e-X^e siècles) », dans *Pouvoir politique et conversion religieuse. 1. Normes et mots*, Rome, EFR, Publications de l'École française de Rome, 2017 [en ligne]. <<http://books.openedition.org/efr/3423>> (consulté le 05 septembre 2022). DOI : <https://doi.org/10.4000/books.efr.3423>

Référence abrégée : comme pour un article ou une contribution dans un ouvrage collectif.

TRAVAUX UNIVERSITAIRES

On prendra de respecter les noms des institutions au moment où les travaux ont été soutenus.

- Initiale du/des Prénom(s) Nom(s), *Titre de la thèse*, ** vol., Institution, *** (= année de soutenance).
- Ex. **M.-C. Isaïa**, *Remi de Reims. Vie, culte, dossier hagiographique (V^e-XI^e siècle)*, thèse de doctorat d'histoire, dir. F. Dolbeau et M. Sot, Université de Paris X – Nanterre, 2004.

SOURCES IMPRIMÉES

Prénom Nom, *Titre de l'oeuvre*, éd. et trad. Initiale du prénom Nom, *Titre de l'édition*, Ville d'édition, Éditeur (après 1800), *** (= année de parution) (Intitulé de la collection, **), t. ***, p. ***.

Ex. Hariulf, *Chronicon Centulense*, éd. F. Lot, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier (V^e siècle – 1104)*, Paris, Picard, 1904 (Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire).

Dans certains cas, il est aussi possible de citer seulement le titre de l'édition :

Ex. « *Chronique mémorial des choses mémorables par moy Pierre-Ignace Chavatte* » (1657-1693). *Le mémorial d'un humble tisserand lillois au Grand Siècle*, éd. A. Lottin, Bruxelles, Commission royale d'histoire, 2010.

SOURCES MANUSCRITES

On utilisera les abréviations suivantes :

- Bibliothèque nationale de France : BnF
- Archives nationales : AN
- Archives départementales : AD + nom du département
- Archives municipales : AM + nom de la ville
- Bibliothèque municipale : BM + nom de la ville
- folio : fol.
- volume : vol.
- tome : t.
- manuscrit : ms (sans point)
- collection : coll.
- recto, verso : r^o, v^o